



Recel successoral à travers procuration, comment apporter la preuve

Par **Bryoche**, le **05/11/2019** à **19:03**

Bonjour,

Mon avocat me demande de réunir les opérations que je juge suspectes, en effet le compagnon de mon oncle a vidé les comptes alors qu'ils étaient réservés par testament à sa sœur. Par un gros virement carrément et aussi en augmentant la somme des chèques et retraits dab, je n'ai pas intitulé des chèques sur les relevés de compte, puis je tout de même les mentionner, car il y a vraiment augmentation.. Le compagnon ne payait pas les impôts, De leur couplé, ni la taxe foncière et désormais ce serait sur la part de succession de ma mère que ce serait récupérer alors qu'il menait une vie grassouillette en se servant allègrement des comptes de mon oncle grâce à une procuration,...

Faut-il donc énumérer chaque dépense ?

Bien cordialement (Ps je précise que j'écris pour ma maman, car suis son aidante et tutrice)